



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE D'ILLE SUR TET
SEANCE DU 10 SEPTEMBRE 2020**

Date de convocation :
03/09/2020

L'an deux mille vingt et le dix septembre à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. William BURGHOFFER, Maire.

En exercice : 29

Présents : 28

Votants : 29

Étaient présents : Mmes Mrs, Françoise CRISTOFOL, Claude AYMERICH, Caroline PAGÈS, Jérôme PARRILLA, Naïma METLAINE, Alain MARGALET, Raphaël LOPEZ, **adjoints**, Mmes Mrs, Annabelle ALESSANDRIA, Alain DOMENECH, Armande IGLESIAS, Denis OLIVE, Maryse NOGUÈS, Xavier BERAGUAS, Damien OTON, Caroline MERLE, Claudie SERRE, Jean-Louis LIGAT, Evelyne FUENTES, Thierry COMES, Mélissa OBBIH, Jade SAVOYE, Yassine SEBAHOUI, Jean-Philippe LECOINNET, Danielle POUDADE, Georges LLOBET, Vanessa DENAYRE, Daniel RENOULLEAU, Nicole HERISSON, **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

A donné pouvoir : Jean-Philippe LECOINNET (pouvoir à Vanessa DENAYRE)

Mlle Jade SAVOYE a été désignée comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2020/59 : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ET A L'ASSAP REFUGE.

Le Maire propose de verser une subvention exceptionnelle au centre communal d'action sociale de la commune, ainsi qu'à l'association ASSAAP REFUGE ANIMALIER.

Il s'agit de participer aux difficultés rencontrées suite à la crise du Covid-19, et de permettre au CCAS de payer à ses agents une prime spéciale, comme pour la commune, au vu de leur implication sur le terrain, malgré la crise sanitaire.

**Sur proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,**

ATTRIBUE une subvention exceptionnelle de 10 000 au CCAS d'Ille sur Tet.

ATTRIBUE à l'ASSAAP REFUGE ANIMALIER une subvention exceptionnelle de 500 €.

AUTORISE M. le Maire à signer tous documents à ce sujet.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Fait à Ille sur Tet, le 10 septembre 2020

 **Le Maire,**

William BURGHOFFER